

SITE NATURA 2000 FR 1102005 « RIVIERES DU LOING ET DU LUNAIN »



Compte-rendu du Comité de pilotage du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain » et « Basse Vallée du Loing 31 mai 2018

ETAIENT PRESENTS :

NOM	PRENOM	ORGANISME
REISSER	Alix	Chargée de mission Natura 2000, Direction Départementale des Territoires (DDT) de Seine-et-Marne
RODDE	Roland	Chef du pôle Forêt Chasse Pêche et Milieux naturels, Direction Départementale des Territoires (DDT) de Seine-et-Marne
GIRAUD	Jean-Marc	Sous-Préfet de Fontainebleau
SEPTIERS	Patrick	Président du Comité de Pilotage du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain » Président de la Communauté de Communes Moret Seine et Loing ; Maire de la ville de Moret-sur-Loing ;
BRUMENT	Yves	Vice-Président de la Communauté de Communes Moret Seine et Loing, Maire de Saint Mammès,
JACHET	Stéphane	Communauté de Communes Moret Seine et Loing, Chargé de mission Tourisme / Natura 2000 / Cours d'eau
BORGNE	Véronique	Chargée d'étude Natura 2000, Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
PLANCKE	Sylvestre	Service Sites et réseaux naturels, Bureau de la gestion des Espaces Naturels Sensibles, Conseil Départemental de Seine-et-Marne
BRUNEAU	Brigitte	Conseillère municipale, Saint Pierre les Nemours
CAPSALIS	Rony	Conseiller Municipal, Nanteau
BALAND	Gérard	Maire de Nonville
HAMON	Michel	Moret Loing Orvanne, commune délégué Episy
LAGORGETTE	Robert	Moret Loing Orvanne, commune délégué Episy
BOST	Cyrille	Agence Française de la Biodiversité (AFB)
FEVRIER	Damien	Service de l'Eau Potable et des Milieux Aquatiques – SEPOMA, Conseil Départemental de Seine-et-Marne
SZADDECZKI	Antoine	Eau de Paris -Chargée de mission Biodiversité
MISANDEAU	Laurent	Comité Départemental de Canoë-Kayak 77 / ADSC Ecuelles
BONNET	Marie-Claude	AHVOL - Association pour l'Aménagement Harmonieux des Vallées de l'Orvanne et du Lunain
JACQUELIN	Patrick	France Nature Environnement Seine et Marne

SITE NATURA 2000 FR 1102005 « RIVIÈRES DU LOING ET DU LUNAIN »



NOM	PRENOM	ORGANISME
NAUDET	Gilles	Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau (ANVL) / Secrétaire PRO NATURA Ile-de-France
PRIEUR	Louis	Président PRO NATURA Ile-de-France

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

- ✓ **Présentation du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain » - Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique**
- ✓ **Les actions réalisées dans le cadre de l'animation du DOCOB du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain » lors de l'année 2017- Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique**
- ✓ **Les perspectives pour l'animation du DOCOB du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain » pour l'année 2018 - Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique**
- ✓ **Proposition de Mise à jour du document d'objectifs « Rivières du Loing et du Lunain » - Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique**
- ✓ **Bilan d'animation 2017 du site / perspectives 2018 « Basse vallée du Loing » - DDT Seine et Marne/ Conseil départemental**
- ✓ **Réflexion sur l'évolution des deux sites Natura 2000**
- ✓ **Temps d'échanges**

Monsieur Patrick SEPTIERS, Président du Comité de pilotage, introduit la réunion et ses objectifs, en remerciant les participants pour leur présence.

Véronique BORGNE, présente le site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain », les actions réalisées dans le cadre de l'animation du DOCOB lors de l'année 2017 et les perspectives pour 2018.

Alix REISSER présente le site « Basse vallée du Loing » et Sylvestre PLANCKE le suivi de la pression de pâturage sur le marais d'Episy au sein du site « Basse Vallée du Loing ».

Roland RODDE, ouvre la discussion sur l'avenir des deux sites Natura 2000.

La présentation est téléchargeable sur le site Internet du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain » : <http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/rivieres-du-loing-et-du-lunain/documents-a-telecharger>



RESUME DES ECHANGES / RELEVES DE DECISIONS

Les importants remblais effectués en 2015 sur la station de pêche de suivi Natura 2000 du Moulin de la Fosse sont probablement à mettre en relation avec la perte de richesse spécifique observée en 2017 car ils ont diminué les habitats piscicoles disponibles en faisant disparaître les sous-berges et les racinaires.

L'ANVL organise des chantiers d'arrachage de la Balsamine de l'Himalaya avec Eau de Paris sur Villeron. Des chantiers pourraient être organisés sur d'autres secteurs avec l'accord du propriétaire. Les secteurs envahis par cette espèce sont recensés dans l'étude de restauration et d'entretien du Lunain. L'animatrice répertorie la présence d'espèces invasives sur le site Natura 2000 dès qu'elle en observe sur le terrain.

Une brèche s'est créée dans le déversoir de Portonville sur le Loing, à Bagneaux. Une étude est proposée pour définir les impacts de l'abaissement sur les propriétés riveraines, les paysages et les usages et ainsi proposer des mesures d'accompagnement correspondantes.

Une étude de restauration de la continuité écologique au Moulin de la Coutière, sur le Lunain, à Nonville a été proposée par les différents partenaires, suite aux inondations et à la rupture des vannages, lors des crues 2018. La CCMSL a sollicité la FDAAPPMA pour porter cette étude. La FDAAPPMA est en attente de la signature de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage de la propriétaire du Moulin.

Les peurs des différents acteurs et usagers sur les projets de restauration des continuités écologiques sont compréhensibles. Ces études sont nécessaires pour pouvoir prendre des décisions éclairées basées sur des expertises techniques impartiales et dépassionner les débats. Tous les acteurs, usagers et élus sont conviés aux comités de pilotage des études.

L'AFB a mis en ligne deux vidéos de sensibilisation qu'elle a produites au sujet de la restauration hydromorphologique des cours d'eau et des témoignages d'élus.

Le premier est un film d'animation expliquant l'importance de préserver et restaurer ces milieux : <http://www.dailymotion.com/video/x68zm3j>

Le deuxième illustre à travers des témoignages d'élus les bénéfices de la restauration de l'hydromorphologie : <http://www.dailymotion.com/video/x6aq5jj>

Avec la création de l'EPAGE du Loing au 1^{er} janvier 2019, la compétence GEMAPI de la CCMSL sera transféré à l'EPAGE. Le portage de l'animation Natura 2000 du site « Rivière de Loing et du Lunain » est indépendant. Il n'est pas prévu de changer de structure animatrice tant que la CCMSL souhaite le rester et est à nouveau désignée lors de la prochaine période d'animation.

Il est proposé d'ouvrir le Contrat Natura 2000 « Reconversion de peupleraie en boisement alluvial » pour y inclure la reconversion des peupleraies non exploitées qui présentent une recolonisation naturelle et les peupleraies en espace boisé classé. Le comité de pilotage valide cette modification à l'unanimité. La fiche mesure modifiée est jointe au présent compte-rendu. Les membres de comité de pilotage sont invités à réagir sur cette proposition. Sans remarque, sous 1 mois après l'envoi, la fiche sera considérée comme validée.

SITE NATURA 2000 FR 1102005 « RIVIERES DU LOING ET DU LUNAIN »



Il est évoqué la possibilité de scinder le site « Basse Vallée du Loing ».

L'intégralité de l'entité « Sorques » pourrait rejoindre le site Natura 2000 « Massif de Fontainebleau ». Pour rappel, ce site comprend d'autres ENS (Meun, La Rochette, ...), plusieurs APB et ZNIEFF. Ce rapprochement permettrait de parler de la plaine de Sorques dans un seul site Natura 2000. Ce redécoupage géographique n'interfererait en rien sur les autres politiques menées. En effet, la gestion de l'espace ENS resterait au département pour exemple.

Dans le même esprit, l'entité « Episy », bien que cohérente, pourrait s'intégrer dans le site « Rivières du Loing et du Lunain ». Seule la route d'Episy à Cugny sépare les deux sites Natura 2000. En effet, certains enjeux se croisent entre ces deux sites (Odonates notamment, mais aussi prairie maigre de fauche).

Ce redécoupage n'interfererait en rien sur les autres politiques publiques, en rattachant le marais d'Episy au site « Rivières du Loing et du Lunain » et celui de Sorques au « Massif de Fontainebleau ».

Le comité de pilotage paraît favorable à cette idée.

À ce jour, aucune démarche de remaniement des sites n'est initiée. Il s'agit uniquement de réflexions sur une meilleure cohérence et une meilleure administration des sites Natura 2000 de ce secteur.